

COMITE DIRECTEUR

13 AVRIL 2019

PRÉSENTS :

- **Comité directeur :**

Christian BABONNEAU, président général • Valérie BELSITO, trésorière générale • Jean FOURNIER, conseiller auprès du président • Gérard BRIAUD, secrétaire général • Sophie ERIDIA, secrétaire générale adjointe • Anne CORDIER, vice-présidente Territoires et international • Anne-Marie LEMOINE, vice-présidente Formations • Jean-Luc ANDRE, vice-président Activités • Patrick LAURENDEAU, vice-président délégué Activités sportives
Jacqueline ROCHER, chargée de mission Ethique et mémoire • Roland BAZIN, chargé de mission Grandes associations • Philippe BLANC, chargé de mission relais entre les élus • Charles AGENET, membre • Annick DECERLE, membre • Nicole HAY, membre • Marie-France NOEL, membre • Bernard OLIVIER, membre • Céline REIXACH, membre • Philippe RENAUD, membre

- Membre invité : Marcel NEZAN, aumônier national

- **Siège fédéral :**

Laurence SAUVEZ, directrice technique nationale • Arthur BOILEAU, responsable du pôle juridique et financier • Gérard SANTORO, conseiller technique national • Annabelle MATHIEU, attachée de direction

EXCUSÉS

Claude SCHMIT, vice-président délégué Activités artistiques et culturelles • Laurence MUNOZ, vice-présidente Solidarités et Innovations • Dominique JOLY, vice-présidente déléguée Activités gymniques et d'expression • Bertrand ROUSSEAU, médecin fédéral • Marie-Laure BLEGER, membre • Pascal FONTENEAU, membre • Nicolas MENAGER, membre

1 ACCUEIL

Après avoir énoncé les excusés, le président général souhaite la bienvenue au comité directeur et félicite Anne Cordier pour son élection à la présidence du CROS Pays de la Loire.

2 TEMPS DE REFLEXION

Marcel Nezan propose un temps de réflexion intitulé « Ecoute » dans lequel il insiste sur 4 points :

- Ecouter
- Etre vrai
- Dialoguer
- Construire ensemble

Le comité directeur est invité à s'exprimer.

3 INFORMATIONS GENERALES

Le comité directeur est destinataire des informations générales suivantes :

1. Les rendez-vous

- 1^{er} mars : bureau ID.ORIZON (T. Mourier)
- 13 mars : rendez-vous avec le Club sport (C. Babonneau).
- 13 mars : 2^e réunion organisée conjointement par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Ministère chargé de la Ville et du logement et le ministère des Sports (G. Santoro).
- 14 mars : rendez-vous avec M. Daniel Zielinski, Conseiller Jeunesse et Sports du Premier Ministre (C. Babonneau, J. Fournier, L. Sauvez)
- 14 mars : rendez-vous avec Cap France (C. Babonneau, J. Fournier, L. Renault, D. Duval et A. Monchy pour Cap France).
- 15 mars : rendez-vous avec Paul Bouteiller stagiaire ID.ORIZON (C. Babonneau, L. Sauvez, T. Mourier).
- 19 mars : assemblée générale extraordinaire CNOSF (G. Briaud).
- 20 mars : conseil d'administration ID.Orizon (V. Belsito, T. Mourier).
- 22 mars : rendez-vous avec M. Alain Chmeleff (C. Babonneau).
- 25 mars : commission vie associative, jeunesse, éducation populaire du FONJEP (J. Mary).
- 25 mars : projet du mouvement sportif de demain – atelier « excellence sportive » (G. Santoro)
- 26 mars : projet du mouvement sportif de demain – atelier « excellence sociale » (G. Briaud)
- 27 mars : projet du mouvement sportif de demain – atelier « excellence santé & bien-être » (A. Cordier)
- 26 mars : séminaire sur le Service civique (R. Margot).
- 27 mars : réunion des référents Sentez-vous-sport (C. Agenet).
- 28 mars : assemblées générales mixtes UCPA (L. Sauvez).
- 28 mars : assemblée générale du CNAJEP (R. Bazin).
- 28 mars : projet du mouvement sportif de demain – atelier « excellence environnementale » (S. Eridia).
- 29 mars : 19^e colloque national pour un sport sans dopage (G. Santoro).
- 1^{er} avril : colloque « Le sport c'est la santé » (L. Renault).
- 3 avril : remise des WALDECK, prix du Mouvement associatif (L. Sauvez, J. Mary).
- 5 avril : forum national « le sport pour la paix et les peuples » (J. Rocher).
- 4 avril : réunion du groupe des fédérations non olympiques (C. Babonneau ; G. Briaud).

- 8 avril : projet du mouvement sportif de demain – atelier « excellence sportive » (G. Santoro)
- 9 avril : projet du mouvement sportif de demain – atelier « excellence sociale » (G. Briaud)
- 10 avril : projet du mouvement sportif de demain – atelier « excellence santé & bien-être » (A. Cordier, B. Rousseau)
- 11 avril : projet du mouvement sportif de demain – atelier « excellence environnementale » (S. Eridia)
- 11 avril : assemblée générale ordinaire COFAC (P. Fonteneau).
- 15 avril : journée de réflexion et d'échanges de pratiques sur les outils de pilotage et d'auto-évaluation du service civique (R. Margot).
- 15 avril : réunion du comité exécutif d'animation du CNAJEP (R. Bazin)
- 16 avril : réunion de travail du groupe Education populaire et pratiques sportives sur l'engagement citoyen au sein même de Paris 2024 (J. Mary)
- 16 avril : Impulsion 75 - soirée de lancement de Pme & sport (G. Santoro, G. Briaud)
- 17 avril : réunion des fédérations affinitaires, multisports, scolaires et universitaires (C. Babonneau)
- 17 avril : conseil d'administration de l'UCPA sports loisirs et sports vacances (G. Briaud)
- 18 avril : Paris 2024 (C. Babonneau, L. Renault).
- 25/28 avril : AG FICEP
- 25 avril : rendez-vous Office franco-québécois pour la jeunesse (J. Mary)
- 24 avril : commission des fédérations non-olympiques (L. Munoz)
- 6 mai : réunion sur le dispositif expérimental relatif aux projets sportifs fédéraux (F. Sanaur, directeur de l'Agence nationale du sport, C. Babonneau, L. Sauvez). – *reporté au 23 mai*
- 13 mai : réunion du comité exécutif d'animation du CNAJEP (A. Decerle)
- 13 mai : réunion groupe d'appui sport, jeunesse, EDUC Pop (J. Mary)
- 16 mai : réunion de restitution commune du projet du mouvement sportif de demain (A. Cordier)
- 28 mai : réunion de restitution du rapport sur l'EDUC Pop au CESE (J. Mary)
- 28 mai : assemblée générale du CNOSF (L. Munoz)
- 13 juin : assemblée générale du CNAJEP (A. Decerle)
- 24 juin : réunion groupe d'appui sport, jeunesse, EDUC Pop (J. Mary)

2. Institutionnels

- Comité national olympique et sportif français :

- **10^e édition de Sentez-vous sport**
 - vendredi 7 juin : lancement Sentez-Vous Sport sur Paris (lieu à déterminer)
 - samedi 28 septembre au Parc de la Villette de 12h à 22 h : la quatrième édition du village SVS en lien avec la semaine européenne du sport.
- **Label « développement durable, le sport s'engage® »**
Le label a été attribué à :
 - ✓ M. Christian BABONNEAU, président de La Cambronnaise, pour l'organisation du « Championnat national FSCF individuel mixte de Gymnastique », qui se déroulera du 16 au 18 mai 2019 à Saint-Sébastien-sur-Loire (44) ;
 - ✓ M. Pierre Fregnet, président du comité départemental FSCF de l'Essonne, pour l'organisation de la « Rencontre nationale de randonnée et activités de pleine nature » qui se déroulera du 7 au 10 juin 2019 à Ormoy la Rivière (91).

- Coordination des fédérations et associations de culture et de communication :

Signature de la Charte d'engagements réciproques entre le ministère de la Culture et la COFAC à l'occasion des 20 ans de la COFAC le 15 février dernier au Conseil économique, social et environnemental,

<http://cofac.asso.fr/wp-content/uploads/2019/03/MCC-COFAC-Charte-dengagements-reciproques-signée.pdf>

- Le Mouvement associatif :

La candidature de la FSCF a été sélectionnée par le jury de la catégorie « Emploi » des WALDECK (Prix du Mouvement associatif). Les WALDECK récompensent les initiatives remarquables menées au cœur des associations.

- Conseil social du mouvement sportif (CoSMoS)

Le ministère du Travail a délivré à l'AFDAS, opérateur historique de la culture et des médias, l'agrément lui permettant d'assurer ses missions d'Opérateur de Compétences (OPCO) dans le champ du Sport à compter du 1^{er} avril 2019.

Le président général souligne ou précise les points :

- Gouvernance du sport : A ce jour, 62 réunions ont été organisées dans le cadre de la réforme de la gouvernance du sport en France. 17 réunions sont à venir jusqu'au 18 mai. La fédération a été représentée à quasiment l'ensemble de ces réunions. Le président remercie les représentants qui s'y sont rendus et qui vont s'y rendre.
- Réunion des fédérations affinitaires, multisports, scolaires et universitaires le 17 avril : Christian Babonneau s'y rendra et souligne l'importance de cette réunion.
- Rendez-vous avec Frédéric Sanaur, préfigurateur de l'ANS (initialement prévu le 19 avril) le 6 mai : cette rencontre a pour objectif de faire un point sur le dispositif expérimental dans lequel la fédération a été retenue pour les projets sportifs fédéraux (ex-CNDS)
- Afdas (L'Afdas est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement) : la branche du sport a changé d'OPCO, il s'agit à présent de l'Afdas et non d'Uniformalion
L'Afdas est l'OPCO, depuis de nombreuses années, du secteur culturel.
A partir de 2020, l'Urssaf sera chargé de la collecte des fonds concernant la formation.
- Méridiam : bien que les échanges entre la fédération et Méridiam aient été prometteurs, ces derniers n'aboutiront pas vers un partenariat ou une convention.
- La fête du sport sera couplée à la journée olympique le 23 juin 2019 : la fédération y participera via les manifestations organisées ce jour-là.
- Comité éthique et déontologie : il s'est réuni le 22 mars à Blainville-sur-Mer et a travaillé sur la consommation d'alcool lors des manifestations nationales. Il préconise de faire de la prévention et de l'information autour des addictions et de l'abus d'alcool. Il va falloir, à présent, faire un travail de communication.
- Dossiers Eveil de l'enfant dans le cadre de la subvention Héritage et société : les dossiers sont à l'instruction. Les dossiers seront proposés à l'arbitrage du comité de coordination du 3 mai et communiqués ensuite pour information au comité directeur avant notification aux territoires concernés.
- RH du siège fédéral : Magali Bourguin a annoncé son départ de la fédération. Le président général regrette le départ de cette très bonne collaboratrice.

Charles Agenet indique que le village Sentez-Vous Sport pour l'édition 2019 sera médiatisé. Il propose que la FSCF offre des séances Eveil de l'enfant au sein de la garderie du village. Le comité directeur valide cette proposition.

Charles Agenet informe qu'il a participé à un colloque sur la lutte anti-dopage. Le règlement va être mis à jour en vue de Paris 2024. Il s'est également rendu au forum de prévention santé de l'UGSEL. Charles Agenet souligne la qualité de leur présentation concernant la sédentarité de l'enfant par monsieur le Pr François Carré, cardiologie et maladies vasculaires, responsable du service Médecine du sport CHU Rennes.

4 RETOUR SUR LES ASSISES

Annabelle Mathieu procède à un premier bilan des Assises de Printemps.

Ces dernières ont réuni 190 personnes parmi lesquelles :

- 10 comités régionaux représentés (7 présidents)
- 42 comités départementaux représentés (26 présidents)
- 16 commissions nationales représentées

Les tous premiers résultats du questionnaire de satisfaction montrent que le programme général a satisfait avec une note de 8/10. Une analyse plus fine et plus précise sera faite et envoyée au comité directeur.

Le président général félicite le comité départemental de la Manche pour l'organisation des Assises de printemps. Il souligne la qualité des ateliers et le travail fourni par le siège.

Le comité directeur est invité à s'exprimer.

Suite aux échanges, le comité directeur s'interroge sur la communication du PDF et autour de la spécificité auprès des commissions.

Le comité directeur prend note des demandes émanant des territoires :

- Formation pour les nouveaux présidents de comités
- Reconduction d'une rencontre entre les responsables de commissions et les présidents de comités régionaux

5 GOUVERNANCE DU SPORT

Le président général informe le comité directeur des dernières avancées concernant la gouvernance du sport :

- L'agence nationale du sport devrait être créée le 24 avril 2019. Pour rappel, cette agence a pour objectif la haute performance et le développement des pratiques. L'agence sera composée de représentants de l'Etat, du mouvement sportif, des collectivités et des acteurs économiques et sociaux. Elle remplacera notamment le CNDS.
La fédération a été retenue comme fédération pilote dans le cadre de l'ex-CNDS (point 11 de ce compte-rendu)
- Une note blanche sur la suppression des CTS est parue dans la presse.
- Les fédérations multisports ont adressé une déclaration commune pour manifester leur volonté de préserver un véritable service public du sport auquel les CTS contribuent.
- L'assemblée générale du CNOSF se tiendra le 28 mai durant laquelle sera mis au vote le projet du CNOSF.

6 CONSIGNES ADMINISTRATIVES

Valérie Belsito présente les consignes administratives et les points sur lesquels le comité directeur est invité à se prononcer. Il est à noter :

- abandon de la licence BM.
- dans le cadre de la convention avec la fédération française d'athlétisme et du souhait de la fédération de développer l'athlétisme hors stade, la licence AC avec mention athlétisme compétition sera au tarif de 10 €.

Après discussions et ajustements, le comité directeur valide les tarifs des licences 2019/2020.

Les consignes administratives 2019/2020 seront envoyées au territoire mi-avril.

Dans le cadre de la politique fédérale du développement de l'éveil de l'enfant, il sera attribué une remise de 10 % sur les licences Éveil de l'enfant pour tous les nouveaux licenciés.

7 FINANCES

7.1 LA FEDERATION

Valérie Belsito procède à un point de situation au 31 mars. Le résultat estimé est positif mais il convient d'être prudent.

Le président général appelle à la prudence quant aux dépenses et souhaite un état de trésorerie régulier.

A propos des budgets des commissions nationales, une note va être produite afin de rappeler le fonctionnement du budget et les règles d'engagement des dépenses. Les délégués aux commissions doivent rappeler les règles de fonctionnement aux commissions.

7.2 ARRETE DES COMPTES FORMA'

Gérard Briaud indique que, par rapport au plan de redressement, les chiffres sont un peu supérieurs que ce qui était prévu grâce au suivi régulier de Guillaume Garreau. Les fonds propres n'ont pas, à ce jour, été reconstitués, mais Forma' a commencé à rembourser certaines de ses créances. Les mises à disposition prises en charge par la fédération permettent ce résultat positif ainsi que la baisse de la masse salariale. A l'établissement des comptes annuels, l'exercice annuel au 31 décembre 2018 se solde par un résultat bénéficiaire de 25 987,47€.

Le comité directeur valide l'arrêté des comptes de Forma'.

Le président général salue le travail de Forma' et de son directeur et indique qu'il faudra être vigilant quant aux changements que risque de provoquer la réforme à venir sur la formation.

7.3 ARRETE DES COMPTES LA BOUTIQUE FEDERALE

Valérie Belsito indique que la boutique fédérale a augmenté son chiffre d'affaire par rapport à l'année précédente. La FSCF a procédé à des abandons de créance. Le stock de la boutique est en baisse grâce au travail mené par les services du siège fédéral. Il demeure 8000€ d'impayés sur la période de 2015 à 2017 car les comités régionaux n'ont pas tous honoré les factures des ligues régionales entre autres impayés de diverses structures FSCF. Cependant on peut noter une évolution positive des comptes de la boutique fédérale. Le chiffre d'affaires est en augmentation de 10300€ et la marge globale s'établit à 36,04%.

A l'établissement des comptes annuels, l'exercice annuel au 31 décembre 2018 se solde par un résultat bénéficiaire de 3158,23€.

Le comité directeur valide l'arrêté des comptes de la boutique fédérale.

8 PRESENTATION DE LA CONVENTION VOIR ENSEMBLE

Gérard Briaud présente la convention entre la FSCF et l'association Voir Ensemble.

Cette association œuvre pour l'inclusion et la promotion sociale des personnes en situation de déficience sensorielle. Pour cela, elle a développé une philosophie de l'accompagnement fondée sur le respect de la personne, en dépassant le handicap et reconnaissant la personne comme actrice de sa propre vie, dans son identité, son histoire, sa culture, ses besoins et ses désirs. Cette philosophie se nourrit de nos valeurs chrétiennes et humanistes.

Les objectifs de la convention sont les suivants :

- Favoriser la participation commune aux actions conduites par chacune des parties, selon les conditions à définir par l'organisateur, dans la mesure où ces actions s'inscrivent dans les objectifs de cette convention ;
- Favoriser l'organisation d'événements de sensibilisation et de découverte dans le cadre des activités de loisir avec l'appui des structures locales de Voir Ensemble et de la FSCF ;
- Permettre le partage de connaissances et d'outils déployés dans le cadre des projets éducatif et associatif de Voir Ensemble et de la FSCF.

Voir Ensemble et la FSCF s'engagent à favoriser leur connaissance commune :

- Favoriser l'information des entités de Voir Ensemble sur les activités proposées en lien avec les commissions d'activités de la FSCF ;
- Faire connaître les activités et besoins de chacune des parties qui pourront favoriser un développement local de coopération.

Un travail commun sera conduit sur la déclinaison des valeurs communes portées par chacune des parties au sein du projet éducatif de la FSCF et au sein du projet associatif de Voir Ensemble.

Pour les premières mises en œuvre locales : toute déclinaison territoriale entre une structure FSCF et un groupe local Voir ensemble fera l'objet d'une validation préalable par Voir Ensemble et la FSCF,

chacune des parties s'assurant de la prise en compte par sa structure locale des conditions du partenariat national.

Les engagements territoriaux sont les suivants :

- L'ouverture aux groupes locaux de Voir Ensemble des rencontres de loisirs sportifs ou culturels, voire de multi activité pour leurs adhérents.
- La coopération entre associations FSCF et groupe local de Voir Ensemble en vue de proposer des activités communes ou spécifiques à destination prioritairement de leurs adhérents ;
- La mise en place de conférences locales entre groupe local Voir Ensemble et structure territoriale FSCF sur des sujets transversaux d'intérêts communs dans les domaines éducatif, sportif et culturel ;
- La sensibilisation à la déficience visuelle des licenciés des associations FSCF, des volontaires en service civique ou de stagiaires en formation à la FSCF.

La convention de partenariat entre la FSCF et Voir Ensemble est signée le 13 avril 2019 au siège fédéral.

9 PROJET DE LA CONVENTION COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

Laurence Sauvez indique que le projet de convention avec l'association Colosse aux pieds d'argile est en cours de relecture. Cette association a pour mission la prévention et la sensibilisation aux risques pédophiles notamment en milieux sportifs. Elle a pour objectifs l'accompagnement, l'aide aux victimes et la formation des professionnels encadrant les enfants.

L'adhésion est au prix de 200€.

Le comité directeur valide la signature d'une convention avec l'association Colosse aux pieds d'argile.

Le président général indique qu'une trentaine de fédérations a déjà signé avec cette association.

10 FICEP

10.1 ACTUALITES

La FICEP tiendra son assemblée générale et réunira son comité directeur et ses commissions à Lintz en Autriche du 25 au 27 avril.

Compte tenu du caractère électif de l'assemblée générale, la fédération a adressé un courrier pour mandater Anne Cordier et Laurence Munoz pour candidater en tant que membre du comité directeur de la FICEP.

Lors de ces 2 jours, un temps d'échanges est prévu entre la FICEP et la FISEC.

10.2 CAMP 2019

Anne Cordier rappelle la thématique du prochain camp à savoir l'inclusion. Elle se réjouit que le camp puisse être ouvert à des jeunes issus de l'association Voir Ensemble et du nombre de participants déjà inscrits.

10.3 CAMP 2020

Dans le cadre de l'organisation du camp en 2020 par la France, un dossier Erasmus a été déposé. Il est en cours d'instruction.

Le lieu du séjour est en cours de recherche.

11 CNDS

En raison de la création de l'ANS et de la suppression du CNDS, Laurence Sauvez rappelle au comité directeur que la fédération a été retenue avec 28 autres fédérations ainsi que le CNOSF pour expérimenter un financement sur la base de son projet sportif fédéral (le PDF). Dans ce cadre, la part territoriale 2019 de la FSCF (hors emploi et dispositif « J'apprends à nager ») sera répartie par la fédération entre les comités et les associations.

Laurence Sauvez indique quelles seront les grandes orientations qui permettront de définir les subventions. La grille de critères cotés est en cours d'élaboration. L'engagement dans les offres fédérales sera valorisé. Les associations pourront déposer 2 projets maximum et les structures territoriales 4 projets maximum.

L'organisation est proposée comme suit :

- Responsable politique du dossier : Gérard Briaud, secrétaire général
- Référent auprès de l'agence nationale du sport : Laurence Sauvez, directrice technique nationale
- Examen des dossiers en 2 temps :
 - o Etude de recevabilité : services du siège et DTN
 - o Proposition d'attribution des subventions par une commission spécifique composée de 6 membres du comité directeur, 6 membres de comités régionaux (hors présidents et trésoriers de comités régionaux), 6 personnes représentant le territoire. Les membres de cette commission seront répartis en groupe de 3 personnes issues de chaque catégorie et ne traiteront pas les dossiers issus de leur région d'origine.

Le calendrier général est construit comme suit :

- 1^{er} mai / 2 juin 2019 : lancement des orientations et campagne de demande
- 15 mai / 8 juin : examen de la recevabilité des demandes et transmission aux membres de la commission
- 10 juin / 23 juin : instructions des demandes par la commission spécifique
- 29 juin : validation par le comité directeur des propositions de répartition
- 15 juillet : date limite de transmission des attributions à l'ANS.

Le comité directeur valide cette organisation.

Les personnes ciblées seront contactées dès le 15 avril 2019.

12 PROJET SII LOT 3

Le comité directeur prend acte de l'importance du projet de transformation digitale, qui est sans doute le projet le plus important pour l'avenir de la fédération, d'où la nécessité de penser la fédération de demain en prenant des décisions stratégiques, et de développer un outil puissant.

Dans une perspective d'augmentation de ses effectifs, le comité directeur souhaite ne s'interdire aucune possibilité de développement en redéfinissant sa cible. A ce titre le comité directeur envisage de viser, en plus de l'association, deux autres types de clients : le licencié d'une part, et le pratiquant non encadré d'autre part.

Pour cela il est nécessaire de développer un véritable outil de gestion de la relation client (CRM) permettant de capter, traiter, analyser les informations relatives aux clients et aux prospects, et ce dans le but de les fidéliser en leur offrant ou proposant des services. Devra également être développé en parallèle de l'offre existante, une offre événementielle open plus conséquente afin de glaner de nouveaux pratiquants, que représentent les pratiquants non encadrés. (Ex : randonnée, course hors stade, cross, course sur route, ELI, tournois de sport collectifs (basket, foot, volley, ...)).

Pour cela, devront être envisagées les fonctionnalités suivantes :

- ⇒ Le développement sur le site internet d'environnements spécifiques à chacun des acteurs de la fédération (Siège, CR, CD, Association, Licencié), dont le point d'entrée se fera par le biais de « Ma FSCF ».
- ⇒ Le développement d'un outil de gestion des adhérents pour les petites et moyennes associations (70% de nos associations). Avec possibilité de proposer des fonctionnalités

supplémentaires pour les associations plus importantes sous formes de plug-in (modules complémentaires).

- ⇒ Le développement d'une application mobile visant l'individu, permettant au licencié de retrouver sa licence dématérialisée ainsi que les résultats, et permettant d'offrir la possibilité aux pratiquants non encadrés de s'inscrire à des événements open (Axes PDF). L'enjeu ici est de capter ces usagers ponctuels (nouvelle cible), et tenter de les fidéliser via l'outil CRM (gestion relation client).
- ⇒ Développer un outil informatique entièrement paramétrable notamment sur les aspects tarifaires (Affiliations, licences, droits d'engagements, cartes ponctuelles, carte bafa, ...)

Le cahier des charges des besoins fonctionnels de ce lot 3 sera présenté lors du prochain comité directeur du mois de juin en vue de sa validation. Une mise en concurrence des prestataires sera ensuite organisée afin que soient proposées les différentes possibilités en matière de développement spécifique et / ou d'achat de produit sur étagère déjà existant.

13 VICE PRESIDENCE FORMATIONS

13.1 STAGE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT

Anne-Marie Lemoine indique que, suite au dernier conseil du territoire, une consultation concernant le stage des agents de développement (format et date) a été faite auprès des employeurs. Le peu de réponses à la consultation ne permet pas une lecture exacte des souhaits des employeurs. Toutefois, au regard des réponses, le comité directeur valide les temps suivants :

- 1 journée de stage des agents de développement le 24 janvier 2020
- 4 jours de stage des agents de développement en juillet 2020

13.2 FORMATION DES SALARIES ADMINISTRATIFS DES COMITES ET DES BENEVOLES EN CHARGE DES TACHES ADMINISTRATIVES

Cette formation aura lieu le 13 juin au siège fédéral.

Seuls les déplacements seront à la charge des structures.

Il est envisagé un accueil le 12 juin vers 17h afin de proposer la visite du siège fédéral.

13.3 RETOUR SUR LE SEMINAIRE D'ACCOMPAGNEMENT A LA PRISE DE RESPONSABILITE

Le séminaire d'accompagnement à la prise de responsabilité s'est déroulé en avril à Strasbourg et a réuni 13 participants auxquels se sont joints Anne-Marie Lemoine, Roland Bazin, Anny Sylvestre-Baron, Eric Lamarque, Gérard Santoro et Arthur Boileau.

Les participants avaient reçu des documents et une vidéo dont ils avaient pris connaissance en amont, ce qui a permis une mise au travail immédiate.

Le séminaire était organisé avec le comité régional du Grand Est. Les responsables du séminaire regrettent qu'il n'y ait pas eu un temps avec les élus et les bénévoles du Grand Est.

Suite aux retours sur les Assises de printemps et aux demandes du territoire, le comité directeur va mener une réflexion sur la mise en place d'une formation pour les nouveaux dirigeants départementaux abordant notamment les premières démarches à effectuer et les étapes importantes dans une saison.

14 VICE PRESIDENCE ACTIVITES

Jean-Luc André informe que les vice-présidents délégués se sont réunis le 12 avril et ont travaillé notamment à partir d'une observation des pratiques d'activités.

La première réunion de la commission du règlement des activités s'est tenue le 12 avril. La commission a travaillé sur le RGA.

14.1 ACTIVITES GYMNIQUES ET D'EXPRESSION

Jean-Luc André informe au nom de Dominique Joly des points suivants :

- Annulation de la participation au match FICEP-FISEC
- Les commissions travaillent sur le développement. La présentation au séminaire de janvier a permis aux commissions de mieux appréhender le rôle qu'elles ont à jouer dans le développement.
- Actions en cours :
 - o projet d'harmonisation de la présentation des programmes fédéraux. Travail en lien avec le service communication pour une meilleure lisibilité et la modernisation des liens des programmes en ligne.
 - o -déclinaison des items du PDF concernant la valorisation des bénévoles et le respect de l'intégrité des gymnastes => projet d'aménagement des formats de compétitions en agissant sur les horaires et sur le temps de travail des juges (libérer du temps pour la cohésion et le bien vivre ensemble)
 - o Prochaine réunion juges, arbitres et jurés : 11 mai 2019

14.2 GYMNASTIQUE MASCULINE

Le comité directeur valide une coresponsabilité de la commission de gymnastique masculine par Thierry Bellier et Jacky Gruffaz jusqu'à la fin du mandat de la commission en août 2021.

14.3 ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Jean-Luc André informe au nom de Claude Schmit des points suivants :

Les 20 ans de la COFAC

La COFAC a fêté son 20^e anniversaire le 15 février dans les locaux du CESE. Christian Babonneau, Claude Schmit, Pascal Fonteneau, Annabelle Mathieu, Julien Mary ont représenté la FSCF à cet événement, qui s'est voulu être une rencontre « culture », sur le thème « Être tous acteurs de culture » plutôt que « consommateurs de culture ».

La journée s'est déroulée en présence – partielle – de Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, et de Franck Riester, Ministre de la Culture, avec lequel la COFAC a signé une Charte d'engagements réciproques par laquelle le ministère s'engage aux côtés des acteurs de la vie associative culturelle.

Pratiquement, le ministère souhaite créer une réelle participation des citoyens à la vie culturelle du pays. Il souhaite développer des projets artistiques et culturels diversifiés, en lien étroit avec la population, et plus particulièrement avec les jeunes. Il souhaite encore amplifier l'ouverture aux arts, à la culture, et à la diversité des patrimoines.

La mise en œuvre effective de cette charte fera l'objet d'un travail tant au niveau national que territorial en coordination avec les collectivités et leurs représentants par :

- Des conventions avec les acteurs associatifs,
- L'accompagnement de projets entre les institutions culturelles et les acteurs associatifs,
- Le renforcement d'un dialogue (sous forme de formations, séminaires...) en direction des acteurs associatifs culturels.

Une occasion rêvée pour le secteur culturel de la FSCF de se mettre en ordre de marche pour répondre aux enjeux de la Culture.

Le chœur fédéral

90 personnes se sont réunies au siège fédéral pour une répétition au siège fédéral, début février, pour préparer le concert que ce chœur donnera au festival « Arts en Fête » d'Autun, et notamment la Misatango de l'Argentin Martin Palmeri.

Le chef de chœur, Damien Sorraing a proposé aux choristes, un déplacement à Vienne (Autriche) en 2020.

L'objectif serait de :

- Leur faire chanter cette Misatango sous la direction de Palmeri en personne,
- Et de suivre 4 journées de stage coanimées par Damien Sorraing et par Palmeri.

Laurence Sauvez indique que le chœur fédéral va se produire à l'Eglise de la Madeleine le 27 avril : le comité directeur s'étonne de ne pas en avoir été informé et souhaite connaître à quel titre il se produit.

Le président général rappelle l'engagement des choristes auprès de ce chœur tant au niveau de l'investissement personnel que financier. Il rappelle que la fédération ne prend en charge aucun déplacement, aucun repas, aucun hébergement du chœur fédéral.

14.4 ACTIVITES SPORTIVES

Jean Luc André indique la tenue de 2 réunions

- En mars avec commission nationale des Arts Martiaux et sports de combat, réunion de remédiation en présence de Fabien Farge, Frédéric Fabre, Jean-Luc André, Patrick Laurendeau, Gérard Santoro
Le président général ajoute que Fabien Farge lui a adressé sa lettre de démission et que celle-ci sera effective à partir de juin. Il souligne que la commission Arts martiaux mène des réflexions sur le développement.

- En avril avec la commission nationale de Tir sportif, en présence du comité régional Grand Est, présence de Jean Marc Gelain, Gilbert Kubler, Jean Marie Wintz, Jean-Luc André, Patrick Laurendeau, Marie Laure Bléger

Patrick Laurendeau informe brièvement de l'actualité de certaines commissions :

- On ne peut que regretter l'annulation de deux championnats nationaux basket, Jeunes et seniors. Pour plusieurs commissions, un effort est toujours à faire quant à faire respecter le cahier des charges d'organisateur d'une manifestation fédérale ainsi que les dates de clôture d'engagement à ces compétitions.
- Démission d'Arlette Grisot à la commission nationale pleine nature. Il faut remercier Arlette de son investissement conséquent et depuis de nombreuses années concernant la formation de nos randonneurs.
- Les nageurs se retrouveront à la piscine de Vichy, le week-end de Pentecôte, pour leur championnat national.
- Le tennis de table a une difficulté de respect de dates affinitaires avec le comité régional Ile de France FFTT. Cela a un impact quant à la participation des associations aux compétitions nationales FSCF. La commission souhaite que les mutations de joueurs en début de saison, dans le Grand Est, soient adaptées.
- Patrick Laurendeau regrette qu'aucun membre de la commission nationale de Ski et montagne ne soit venu aux assises de printemps. Fabien Bois, son responsable indisponible s'étant excusé.
- La commission Boules assurera ses 4 rendez-vous de compétitions annuelles.
- Pour le Tir à l'arc, le CNH (Concours National d'Hiver) s'est bien déroulé. La commission prépare le national les 6 et 7 juillet à Dombes (01)

15 VICE PRESIDENCE SOLIDARITES ET INNOVATION

15.1 HANDICAP : POSITIONNEMENT SUR LE SITE DE LA FEDERATION

Le groupe handicap et solidarités demande la création d'un onglet supplémentaire dédié aux handicaps et solidarités sur le site de la fédération dans le bandeau Actions. Le comité directeur a pris note de la demande qui, d'un point de vue technique, nécessite un travail avec le pôle promotion et développement afin de présenter ce qui serait réalisable.

15.2 PROJET 2040

Suite aux ateliers dédiés au projet 2040 lors des Assises de printemps, le comité directeur valide le trophée 2040.

Il a pour objectif :

- Contribuer à une dynamique jeunesse qui se traduit par des actions citoyennes
- Favoriser l'émergence de propositions innovantes, actuelles et singulières
- Repérer sur les territoires des jeunes avec du potentiel pour s'investir au sein de la FSCF

Le projet :

- En 20 à 40 secondes, créer une vidéo mettant en scène le jeune qui présente son idée, ses perspectives sur la fédération pouvant aller de quelques années jusqu'à l'horizon 2040.

- Au travers d'un vote populaire et d'une sélection par un jury FSCF, sélection de 9 projets ayant reçu le plus de soutien. Accompagnement d'un parrain (élu) du territoire.
- Récompenser ces 9 jeunes par l'organisation, à la Toussaint, d'une formation à l'éloquence.
- Présentation de leur vision prospective de la fédération en 240 secondes maximum lors du congrès de Valenciennes
- Désignation d'un jury au sein des congressistes qui aura la charge de désigner le lauréat du concours.

Les critères de sélection pourraient être :

- Faisabilité
- Cohérence du projet/actualité/besoin
- Originalité forme et fond
- Cohérence valeurs FSCF

Le calendrier est défini comme suit :

- Mai 2019 : lancement de la communication / début de candidatures
- Août 2019 : fin des candidatures, début du vote populaire
- Septembre 2019 : fin du vote populaire et déclaration des sélectionnés
- Toussaint 2019 : formation à l'éloquence
- Novembre 2019 : finale lors du congrès et sélection du lauréat

15.3 PROJET DE CONVENTION CADRE FSCF – MAIF V@S-I

Gérard Briaud indique les principaux objectifs d'une convention FSCF Maif V@s-i dans le cadre d'une plateforme parcours santé pour les sociétaires de la MAIF en affection de longue durée (ALD) ou gravement accidentés (AIPP). Le comité directeur valide le principe de cette convention qui pourrait permettre aux adhérents de cette mutuelle de bénéficier d'une participation financière (maxi 500 € sur 2 ans) pour des pratiques sportives prescrites par un médecin.

15.4 STAGE EVEIL AUX RESPONSABILITES

Le stage Eveil aux responsabilités se tiendra du 15 au 20 avril à Bourg en Bresse. 9 licenciés sont inscrits issus de 4 associations.

Le contenu du stage est le suivant :

- Connaissance de soi, savoir s'exprimer en public, découvrir l'environnement du rôle d'animateur, partir à la découverte du monde associatif, de son fonctionnement, du rôle de la FSCF, ainsi que l'ensemble des missions bénévoles qui peuvent exister en son sein.

Il a pour objectif de s'inscrire dans une dynamique jeunesse :

- Stage qui s'inscrit dans une offre globale dédiée à la jeunesse et s'empare de méthodes liées à l'éducation populaire.
- Impulser une dynamique territoriale par la réalisation d'un cahier des charges qui permettra une reprise territoriale de l'organisation de ce stage.

16 QUESTIONS ADMINISTRATIVES

DEMANDE DE VALIDATION D'AFFILIATION DE NOUVELLES ASSOCIATIONS

COMITE REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

Comité départemental Gironde

1819 – 47 – ASSOCIATION MALADIES CHRONIQUES, SPORT ET BIEN ETRE

ACTIVITE(S) : Marche, marche nordique, chi gong, pilates

NOMBRE D'ADHERENTS : 50

PRESIDENT : Mme Laurence COLOMBEL

SIEGE SOCIAL : 143 cours du Médoc, BORDEAUX (33000)

Remarque service juridique et financier : Aucune.

COMITE REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES

Comité départemental Haute-Savoie

1819 – 48 – LES TAMMAS COSMYGNE'CIE

ACTIVITE(S) : Gymnastique acrobatique, gymnastique rythmique et sportive, Twirling

NOMBRE D'ADHERENTS : 40

PRESIDENT : Mme Nathalie MANIN

SIEGE SOCIAL : 8 Avenue Antoine Dutriévoz, VILLEURBANNE (69100)

Remarque service juridique et financier : Aucune

Le comité directeur valide les demandes d'affiliations.

DEMANDE DE VALIDATION D'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS NATIONALES

SAISON 2018/2019

Finales nationales « Vétérans » de football

Date : 15 et 16 juin 2019

Lieu : Marseille (13)

Organisateur : CD 13

Coupes nationales interclubs de boules nationales

Date : 14 et 15 septembre 2019

Lieu : Vienne (38)

Organisateur : La Boule de l'Amballon

Le comité directeur valide les demandes d'organisation.

17 QUESTIONS DIVERSES

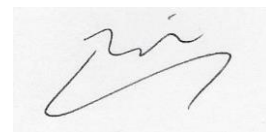
Valérie Belsito s'interroge de l'opportunité d'organiser l'open des copains et la finale nationale vétérans de football le même jour et sur le même lieu avec des tarifs de licences différents. Patrick Laurendeau précise que l'open des copains est ouvert uniquement pour les accompagnateurs.

Plus aucune autre question n'étant posée, le président général lève la séance à 16h30.

Le présent procès-verbal a été validé le 15 mai 2019.



Le président général
Christian BABONNEAU



Le secrétaire général
Gérard BRIAUD